



Comité Technique Local – 27 mars 2015 DECLARATION LIMINAIRE

Le Comité Technique Local a été convoqué aujourd'hui, entre autres, pour rendre son avis sur les réductions horaires, voire les fermetures hebdomadaires de tous les services et postes du département.

La note du 14 janvier 2015, reprenant la circulaire du 22 octobre 2014 prétendait, en diminuant l'offre d'accueil du public, simplifier et fiabiliser les horaires d'accueil, au bénéfice, bien sûr, du dit public, et "améliorer les conditions de vie au travail des agents à l'accueil et renforcer leur sécurité".

Revoici donc l'inoxydable panacée de la réduction des horaires, voire des jours, d'ouverture au public, destinée à n'en pas douter à "désintoxiquer le public de l'accueil", progressivement, petit à petit : un quart d'heure de moins par-ci, une demi-journée de moins par là... Et à protéger les agents, leur moral et leurs santés physique et mentale...

C'est la politique de la "porte close", précédant sans nul doute, celle, à nouveau, du "poste clos".

Nous ne pouvons que rappeler ici et à ce moment nos propos tenus dans la déclaration liminaire du CTL du 20 octobre dernier :

"Et comme seules réponses, la Direction Générale, par votre intermédiaire, propose une diminution des plages d'ouverture au public, solution déjà utilisée ici depuis plusieurs années, ou la fermeture de postes ou de services. Ces réponses ne résoudront rien!

En effet, toute une partie du public qui trouve porte close revient aux horaires d'ouverture allonger les files d'attente, concentrant les problèmes sur un temps plus réduit et accentuant l'exaspération de tous, pendant qu'une autre partie se reporte mécaniquement sur l'accueil physique ou téléphonique des services encore ouverts. Ni les conditions de vie au travail ni la sécurité des agents ne sont ni ne seront améliorées au final par ce moyen, bien au contraire!"

Les projets de restriction des horaires d'ouverture au public des postes comptables soumis à l'avis du CT résultent d'une note au réseau émanant de la Direction Générale. Cette note n'a pas reçu l'aval des représentants nationaux des organisations syndicales lors du comité technique de réseau du 30 septembre dernier.

La Direction Générale a tenté de passer en force et de faire cautionner aux représentants des Organisations Syndicales en CTR le démantèlement programmé du réseau.

Il nous est donc demandé aujourd'hui au niveau local d'émettre un avis sur des modifications d'ouverture au public s'inscrivant dans un cadrage national minimal non validé dans le cadre

du CTR ce qui en dit très long sur la qualité du dialogue social dans notre Administration.

Voilà pour le fond ; venons-en à la forme, aux formes, maintenant : comment se fait-il que les services recevant du public sans rendez-vous tous les jours, mais sans guichet, c'est à dire, globalement, les services dits de "back office" n'aient été ni consultés, ni même informés?

Au final, chacun ici sait que la seule solution serait de fournir aux services et aux postes les moyens humains et matériels à hauteur de leurs charges et des attentes en terme de performance, tant de notre Administration que du public (qui fut il n'y a pas si longtemps de cela "au centre" des préoccupations) ...

Par cette enième utilisation d'une fausse bonne solution éculée, la DGFIP pose en fait un emplâtre sur une jambe de bois... et se tire une balle dans le pied restant!

**FO-DGFIP 79 refuse de voir encore amputée la capacité d'accueil et de travail
du réseau deux-sévrien!**

**FO-DGFIP 79 se prononcera donc contre les nouveaux horaires de la
DDFiP 79!**